

SOUTENIR

Le magazine du commissariat des armées / N°9 / Janvier-Mars / 2019



SCA 22

TRANSFO ET MANŒUVRE RH

PAGE 10

SCA OPS

6^{ème} BRIGADE LÉGÈRE BLINDÉE : LE SOUTIEN COMME EN OPEX

PAGE 12

GRAND ANGLE

LA TENUE DE COMBAT F3

PAGE 26

édito



Soyez certains que la manœuvre RH se trouve au cœur de mes priorités

Nous y sommes. La ministre a définitivement validé notre projet SCA22 en décembre dernier. C'est l'aboutissement d'une phase dense de travail et d'expérimentations : deux ans à bâtir le modèle, avant d'entrer dans la phase la plus motivante, la mise en œuvre de la transformation au plus près des soutenus.

Au sein de chaque organisme, le projet et ses déclinaisons locales vous ont été présentés et les premières évolutions seront visibles dès cette année. Elles contribueront à améliorer le soutien que nous délivrons aux forces et à consolider notre service après une période de forte tension.

Comme vous le savez, cette transformation impliquera une évolution des organisations et des métiers, et donc une manœuvre RH. Soyez certains qu'elle se trouve au cœur de mes priorités. Chaque personnel concerné, qu'il soit militaire ou civil, sera accompagné tout au long de cette transformation d'abord par son chef d'organisme, garant de la réussite de cet accompagnement, et par l'ensemble

de la structure RH du service. Je viendrai dans les prochaines semaines à votre rencontre pour échanger avec vous sur la mise en œuvre du projet SCA22.

Dans ce numéro rénové de Soutenir, devenu trimestriel, vous trouverez un condensé de la vie et des réalisations du Commissariat des Armées ainsi que des témoignages de l'intérêt que les plus hautes autorités portent à notre Service comme en attestent les mots du président de la République prononcés lors de ses vœux, ceux de la ministre des Armées ou encore l'appui marqué du CEMA.

Je saisis cette occasion pour saluer une nouvelle fois le commissaire général Laroche de Roussane qui a quitté le service actif le 21 février dernier. Après avoir été, auprès du commissaire général Jean-Marc Coffin, l'un des pères fondateurs du service et du corps des commissaires des armées, il fut un remarquable inspecteur du commissariat des armées, aussi attentif à la bonne administration de nos armées qu'à la situation de nos personnels. Je l'en remercie au nom de l'ensemble du service.

Bonne lecture à tous !

Le commissaire général
hors classe Stéphane Piat
Directeur central du Service
du commissariat des armées



LE MAGAZINE
DU COMMISSARIAT
DES ARMÉES N°9

JANVIER / MARS 2019



Rédaction de Soutenir : Ministère des Armées, SCA/COM, Balard Parcelle Est, 60 boulevard du général Martial Valin, CS21623, 75509 Paris Cedex 15 – Tél. : 09 88 68 63 53. Directeur de la publication : CRC1 Sylvie Pion.

Directeur de la rédaction : CR1 Cynthia Dumont. Rédaction : CR1 Cynthia Dumont, Mme Odile Scemama, Mme Pauline Bourin, Mme Bérénice Desprez, CR3 Véran. Conception, réalisation : SCA COMM / Mme Nathalie Fontaine. Impression : EDIACA.

Contributions : DC SCA, CRC1 Stéphane Minart, Mme Anne-Laure Triboulot, CRP Dimitri Bassuel, Mme Anne-Marie Dainese, CNE Bernard Bayon, M. Marc Gondard. Crédits photos : Mme Pauline Bourin, Mme Bérénice Desprez, M. Marc Gondard, GSBdD MOURMELON, CNE Karim Cadoux. Crédits illustration : CR1 Julien Serié.

Tirage : 14 000 exemplaires.

sommaire



p06 RETOUR SUR L'INFO
IMMERSION DANS LES CUISINES DE L'ÉLYSÉE
COMITÉ DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR
SÉMINAIRE ILoSCA...

p10
SCA 22
TRANSFO
ET MANŒVRE RH

p12
SCA OPS
6^{ème} BRIGADE LÉGÈRE BLINDÉE :
LE SOUTIEN COMME EN OPEX



p14

VOTRE QUOTIDIEN
LA FABRIQUE
DES RATIONS FRANÇAISES

p18

FIL ROUGE
PLAN FAMILLE
LA CARTE FAMILLE SNCF
L'AMA ET LA PFMD

p22

FOCUS
COMMENT NOUS CONTRIBUONS
À LA PRÉSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT

p26

GRAND ANGLE
LA TENUE DE COMBAT F3

p32

ÉVÉNEMENT
LE PRÉLEVEMENT
À LA SOURCE

p34

RENCONTRES
AVEC UN RÉSERVISTE EN OPEX
ET UNE SPÉCIALISTE DU DROIT AÉRIEN

p36

ARRÊT SUR IMAGE
OPÉRATION DE RAVITAILLEMENT
À LA MER

RETOUR SUR L'INFO



« Je veux saluer chaleureusement les commissaires des armées et l'ensemble du personnel militaire et civil du Commissariat des armées. Je leur adresse mes encouragements à poursuivre leur mission au service de tous. Sans soutien de qualité, il n'est pas de bataille gagnée et ne l'oublions pas...

Les leçons de l'histoire nous l'ont enseigné, parfois cruellement . »

Emmanuel Macron, le 17 janvier 2019



« Aujourd'hui, le Service du commissariat des Armées a montré sa réussite et prouvé sa pertinence. Plus personne ne peut contester son utilité et les bienfaits de son caractère interarmées. Il nous faut maintenant voir plus grand, être ambitieux, plus encore. »

Florence Parly, le 21 janvier 2019

De l'Élysée à l'or de FORT LEE !

Début février, février, les cuisiniers des équipes des GSBdD de Lyon-Mont-Verdun et de Poitiers-Saint-Maixent, lauréats du Trident d'or 2017, se sont immergés dans les cuisines de l'Élysée le temps d'un stage sous la houlette du chef Guillaume Gomez, Meilleur Ouvrier de France, chef des cuisines de la Présidence de la République. Les quatre cuisiniers ont eu le privilège de bénéficier d'un coaching d'exception et de l'expé-

rience de la brigade d'une vingtaine de personnes qui officie dans les cuisines de l'Élysée. Et la stratégie s'est avérée payante : nos quatre chefs cuisiniers ont remporté la 44^{ème} édition du concours culinaire international de Fort Lee aux Etats-Unis ! Ils deviennent ainsi la première équipe française à « ramener la coupe à la maison » !! Bravo à eux, à leur staff du CERIA et à tous ceux qui se sont investis pour ce résultat !





Les chefs d'état-major réunis à Bordeaux autour de la transformation du Commissariat



Le 25 janvier, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées, s'est rendu près de Bordeaux, au 13^{ème} régiment de dragons parachutistes (Martignas) accompagné du major général des armées et des trois chefs d'état-major d'armée. Le comité des chefs d'état-major (COCEM) qui les réunissait était axé sur la transformation du Commissariat des armées, baptisée SCA22.

La présentation de la nouvelle répartition des responsabilités zonales a permis aux grands commandeurs de mesurer la réalité de la transformation du Commissariat. S'en est suivie la visite de l'espace ATLAS du 13^{ème} RDP, illustration concrète de SCA22 et de ses apports pour les unités soutenues avec des espaces multiservices conviviaux, au contact direct des formations, qui proposent un accès de proximité au soutien en un point unique.



Le GSBdD-NG de Bordeaux-Mérignac-Agen témoigne du rapprochement avec les unités soutenues.

Ce GSBdD verra en effet à terme le nombre de ses pôles passer de trois à quatre et mettra à la disposition des militaires, civils de la défense et de leurs familles sept espaces ATLAS (Accès en tout Temps, en tout Lieu Au Soutien).



LE MAG DU COMMISSARIAT, LA VIE DU COMMISSARIAT EN IMAGES !

Depuis le début de l'année, vous avez rendez-vous chaque mois avec le MAG du Commissariat. Reportages, rencontres et découvertes pour suivre en images l'actualité de notre service au cœur des armées.

(<http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/>)

Le MAG vous propose...

AU SOMMAIRE DE LA 1^{ère} ÉDITION

Focus sur la relève Sentinelle à Brétigny sur Orge. Un défi logistique crucial pour le Commissariat en charge de l'accueil, du transport, de l'alimentation et de l'équipement des soldats de l'opération Sentinelle.

Dans un second sujet, le Capitaine Gilles, directeur adjoint de l'ELOCA de Châtres, se prête au jeu des questions-réponses et nous guide pour suivre les travaux de modernisation de l'établissement.

À LA UNE DU MAG DE FÉVRIER

Un reportage consacré à la nouvelle tenue de combat F3. Véritable outil technologique, adapté aux menaces et résistant au feu, le treillis F3 améliore le quotidien du combattant tout en renforçant son efficacité opérationnelle. La simplification de l'accès au soutien est au cœur du second sujet avec une visite guidée de l'espace ATLAS de la base aérienne de Saint Dizier-Chaumont. On y découvre un espace multiservices convivial et proposant un accès de proximité au soutien en un point unique.

À DÉCOUVRIR DANS LE MAG DU MOIS DE MARS

Trois portraits de femmes ! Civiles ou militaires, trois femmes engagées au sein du Commissariat des armées et actrices majeures de la transformation. Des portraits qui font écho aux propos du CRGHC Stéphane Piat, directeur central du SCA, qui nous présente les avancées de la transformation du Commissariat des armées.

PIZZ' AVORD

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE SUR LA BA 702

Le 4 février, sur le site de la BA 702, était inauguré Pizz'Avord, le 9^{ème} kiosque à pizzas « en activité ». Une inauguration qui a réuni le commandement de la BA702, le GSBdD de Bourges-Avord, le CERIA et l'ensemble des acteurs ayant contribué à son installation et à sa mise en œuvre. La base d'Avord dispose donc désormais

d'une restauration alternative qui va satisfaire les nombreux personnels contraints de rester sur place le soir et le week-end. Sur un site isolé, dans un environnement très opérationnel, cette innovation répond clairement au concept d'emploi du CERIA. À noter que le site de Bourges a également mis en œuvre un kiosque à pizzas dans le cadre de cette première vague d'inaugurations.



L'ELoCA de Roanne présent au mondial des métiers !

Du 7 au 10 février s'est déroulé à Lyon le Mondial des Métiers. Pendant 4 jours, 100 000 visiteurs ont pu découvrir plus de 700 métiers grâce à 400 exposants. Parmi eux se trouvait l'ELOCA de Roanne, présent sur le stand du Centre ministériel de gestion de Lyon (CMG Lyon) autour d'une thématique commune : « Être civil de la défense ... Rejoignez les 60 300 agents civils qui travaillent sur l'ensemble de l'hexagone et outre-mer ». Pour l'ELOCA de Roanne, l'accent s'est porté sur les métiers techniques de frigoriste, mécanicien, diéséliste, traitement des matériaux, électricien, logisticien, etc. Une belle occasion de présenter ces métiers, mais aussi les niveaux de diplômes et les parcours de formation requis.



Adieu aux armes du CRGHC Laroche de Roussane



Dans la cour d'honneur de l'École militaire ce 21 février 2019, le CRGHC Stéphane Piat, directeur central du Commissariat des armées, a présidé la cérémonie d'adieu aux armes du CRGHC Jean-Pierre Laroche de Roussane. L'inspecteur du Commissariat des armées a quitté le service actif au terme d'une carrière militaire de

plus de quarante ans au cours de laquelle il aura servi la France avec passion et dévouement. Dans son ordre du jour, le CRGHC Piat lui a rendu un hommage très appuyé et a salué le parcours exemplaire de cet officier qui « [...] dans chacune de ses affectations fut homme de dialogue et d'ouverture, officier attentif à inscrire l'emploi de la force armée dans le respect du droit [...], marin profondément attaché au milieu comme à l'institution [...] »

Le CRGHC Piat a rappelé que le CRGHC Laroche de Roussane était un des pères fondateurs de l'administration militaire moderne. Il avait, « [...] avec finesse, intelligence et persévérance [...], proposé une réforme qui aboutit à la création, le 1^{er} janvier 2010, du Service du commissariat des armées ». Un service à la construction duquel il participera activement et dont il deviendra directeur central adjoint en 2011, puis inspecteur en 2016. En clôture de son ordre du jour, le directeur central a enfin salué un « [...] homme d'engagement et de conviction, habité au plus haut de l'honneur de servir et du sens de l'intérêt collectif. [...] ».

Après le départ du CRGHC Jean-Pierre Laroche de Roussane, le CRGHC Bernard O'Mahony devient le second inspecteur du Commissariat des armées. Il laisse son poste de directeur central adjoint au CRG1 Hervé Monvoisin, qui dirigeait jusqu'à présent la DIVEX. Celle-ci est désormais commandée par le CRG2 Bernard MERCIER, qui était chef du GSBdD Brest-Lorient jusqu'au 22 février dernier.

Les élections professionnelles, véritable enjeu de démocratie sociale



Tous les quatre ans, les élections professionnelles renouvellent les représentants des organisations syndicales. Les personnels ainsi élus participent pleinement à la détermination des règles individuelles et collectives qui concernent les personnels civils. Ces élections représentent également un défi sur le plan de l'organisation, puisque la période de vote est commune aux trois versants de la Fonction publique.

À l'issue du scrutin du 6 décembre 2018, le taux de participation du MINARM affiche 69,57%, soit le 4^{ème} meilleur taux des ministères, malgré une baisse de 4,16 points par rapport à 2014. En matière de résultats ministériels, la CFDT devient la première organisation syndicale du ministère, devant FO, l'UNSA et la CGT.

S'agissant des résultats du CTR - Comité Technique Paritaire - du Commissariat, FO dispose de 4 sièges, la CFDT de 3, l'UNSA de 2 (+1 siège par rapport à 2014), et la CGT d'un siège (-1 siège par rapport à 2014). Le CTR du Commissariat des armées est le 1^{er} CTR du ministère en termes d'effectifs avec 11 069 inscrits. Son taux de participation a atteint 73,95%.

Le prochain scrutin général est prévu en 2022. Il devrait voir la généralisation du vote électronique pour lequel le ministère a mené une expérimentation au titre des élections de 2018 pour le comité technique de la BdD de Tours, ainsi que pour la CAP des administrateurs civils. Cette dématérialisation généralisée devrait contribuer à offrir aux électeurs à la fois une plus grande souplesse et plus de simplicité.

I LoSCA : 50% des lits désormais connectés !

L'étendard de la modernisation et de l'adaptation aux attentes des nouvelles générations

Le 4 février 2019 se tenait à l'École Militaire la conférence ILoSCA (Internet de loisirs du SCA) qui a réuni à la fois les représentants des GSBdD et les relais locaux ILoSCA des BdD.

Placé sous la présidence de Madame Peaucelle-Delelis - chargée de mission Plan famille auprès de la ministre - cet événement a permis de répondre aux questions essentielles que se posent les utilisateurs du service.

I LoSCA, qu'est-ce que c'est ?

- Un service Internet gratuit et illimité pour l'utilisateur
- Un service accessible sur trois terminaux simultanés
- Une portabilité sur toute la France métropolitaine
- Une assistance dédiée à l'utilisateur 24h/24 7j/7
- Un service Wi-Fi fiable et sécurisé.

Pourquoi n'ai-je pas encore accès au service ?

I LoSCA porte sur un périmètre global métropole très conséquent :

- 156 510 lits, soit la totalité des locaux d'hébergement cadres et troupes
- 417 zones de convivialité.

Particulièrement complexe à mettre en œuvre, ce service nécessite de lourdes interventions techniques, ce qui explique que les sites ne peuvent pas être déployés tous en même temps. Depuis juillet 2018, 10 000 lits et lieux de convivialité sont déployés chaque mois. Tous les sites seront équipés au plus tard en octobre 2019.



LES MATÉRIELS DÉPLOYÉS

- 18 000 bornes Wi-Fi
- 500 WIBOX
- 3 000 Switchs
- 1 000 Km de câbles Ethernet
- 900 Km de fibre optique



SCA 22

LA TRANSFORMATION EST LANCÉE

Chaque chef d'organisme du Commissariat des armées a récemment communiqué vers les organisations syndicales et ses personnels des éléments concrets sur la transformation du Service.

UNE TRANSFORMATION REPOSANT SUR 2 PILIERS

Le premier objectif de la transformation est le renforcement du soutien de proximité au profit des forces. Dès 2020, des pôles commissariat seront donc créés au sein de chaque GSBdD. Ces pôles seront totalement dédiés à l'appui des unités soutenues et vivront à leur rythme. Trois GSBdD expérimentent ce dispositif depuis l'été dernier (Angers-Le Mans-Saumur, Bordeaux-Mérignac et Lyon), à la grande satisfaction des unités soutenues comme ont pu le constater les trois chefs d'état-major d'armée et le CEMA lors de leur déplacement sur la base de défense de Bordeaux (voir page 7).

Au sein de ces pôles, des espaces multiservices ATLAS sont en cours d'installation à proximité des lieux de travail des soutenus. Ces espaces constituent un lieu d'accueil, de service et d'accompagnement sur une vaste palette de prestations et démarches administratives (solde, habillement, changement de résidence, renouvellement de passeport, loisirs). Le catalogue est large, adapté aux différents milieux et à la nature des bénéficiaires. Une vingtaine d'espaces ATLAS ont déjà été ouverts et une centaine seront opérationnels fin 2019.

Le deuxième objectif est la modernisation de la quasi-totalité des processus de soutien ; cela concerne en particulier l'habillement avec le nouvel entrepôt de Châtres et la distribution par correspondance avec l'outil DPC-NG totalement

refondu et généralisé à toutes les armées et services, les déplacements avec une « agence de mobilité » pouvant prendre en charge tous les frais (transports, hébergement, restauration etc.) sans avance par les individus, les déménagements avec une plate-forme simplifiant leur mise en œuvre et prenant directement en charge les dépenses, la restauration et les loisirs avec la concession, progressive, à l'EdA de 73 restaurants et aussi la rénovation des espaces et installations de loisirs, etc.

UNE ATTENTION MAJEURE CONSACRÉE À LA MANŒUVRE RH

La transformation passe principalement par des évolutions fonctionnelles. Elle implique aussi quelques transferts géographiques, limités au minimum.

La manœuvre RH sera progressive, calée sur les départs naturels et adaptée aux spécificités locales.

Chaque personnel, militaire ou civil, dont le poste est impacté par la transformation bénéficiera d'un accompagnement individualisé dans le cadre du Plan d'accompagnement des restructurations (PAR). Le réemploi du personnel au sein de son organisme dans les postes qui vont se libérer naturellement est une priorité. Les évolutions fonctionnelles des emplois s'accompagneront d'une formation du personnel pour lui permettre de tenir son poste avec compétence.



AVEC SCA22

110 pôles commissariat seront en appui des grandes unités des trois armées et 200 espaces multiservices Atlas installés sur les principaux sites de nos emprises militaires.

LES FACTEURS CLÉS DE LA TRANSFORMATION

- Pour la première fois depuis 2010, nous engageons une réforme qui ne vise pas à réduire les effectifs mais à améliorer le fonctionnement du service au profit tant des administrés que des administrants
- Nous disposons, avec la LPM, des moyens nécessaires à la transformation du SCA et des prestations qu'il délivre
- L'appui fort de la chaîne de responsabilité sur ce projet est à souligner : la ministre des Armées bien sûr, mais aussi le chef d'état-major des armées, le secrétaire général pour l'administration et les trois chefs d'état-major d'armée
- Nous déroulons ce projet progressivement sur un calendrier raisonnable.

« Nous engageons dans le domaine de l'administration militaire et du soutien commun une transformation d'ampleur... Elle est indispensable au bon fonctionnement de nos armées et c'est précisément ce qui lui donne du sens. »

Le CRGHC Stéphane Piat, devant la Commission de la défense nationale et des forces armées le 6 février 2019.





LES ÉTAPES DE LA TRANSFORMATION

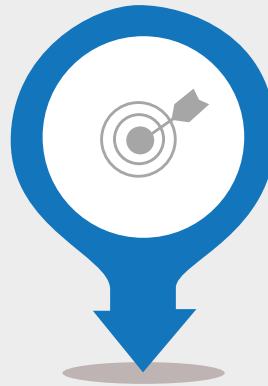
2017

CONCEPTION
SCHÉMA STRATÉGIQUE



2019

RETEX
PRÉPARATION DE
LA GÉNÉRALISATION



2018

MODÉLISATION
EXPÉRIMENTATION
VALIDATION



2020

BASCULE
GÉNÉRALISATION



SCA OPS

6^{ème} BRIGADE LÉGÈRE BLINDÉE : LE SOUTIEN COMME EN OPEX

Toute la chaîne des soutiens est actuellement mobilisée sur un exercice d'ampleur : la POIA¹ de la 6^{ème} BLB² dans la région de Mourmelon-Mailly. 1 350 personnels à soutenir, 3 sites à équiper, des dizaines de matériels soutien de l'homme à acheminer et à armer, 7 semaines d'exercice.

Le Commissariat des armées a préparé pendant plusieurs mois cette opération d'envergure qui implique une multitude de nos organismes et de nos compétences et permet de tester en situation réelle nos nouveaux matériels, au plus près des besoins de leur principal utilisateur : l'armée de Terre.

UN SOUTIEN

D'UNE ENVERGURE EXCEPTIONNELLE

2 GTIA³ de 500-550 personnels chacun et 1 EMT⁴ de 300 personnels : voilà le défi logistique posé ! Une véritable réflexion sur les moyens à engager a débuté plusieurs mois avant l'exercice afin de cerner au mieux les besoins de la 6^{ème} BLB.

La rusticité a été le mot clef de l'expression de besoin initiale de la brigade au cours de son dialogue avec l'EMO SCA et le GSBdD de Mourmelon, en première ligne.

Il en a logiquement découlé une demande exhaustive de matériels de vie en campagne adressée au CACI⁵ : des tentes, des lits, des tables, des chaises. Mais aussi des ETRAC⁶, des conteneurs frigorifiques, des kits d'évacuation des eaux usées, des UTLC⁷, des cabines sanitaires, des kits de production d'eau chaude, des RD⁸ 3000, soit 400 tonnes de matériels SCA.

Une liste impressionnante répartie pour commande entre les ELOCA⁹ de Marseille et Brétigny qui ont acheminé le matériel – via les moyens de transport du COMLOG¹⁰ et du CTTS¹¹ – vers l'ELOCA de Mourmelon, désigné plot logistique de regroupement.

Un vrai défi interarmées puisque ce sont ensuite les véhicules du CENTIAL¹² et de la 6^{ème} BLB qui ont fait le lien entre l'ELOCA de Mourmelon et les 3 sites de l'exercice : camp bâti de Suippes, ferme de Cuperly et ferme de Suippes.

LE DÉTACHEMENT SOUTIEN DE L'HOMME DU COMMISSARIAT

Mais une fois le matériel SH¹³ commandé et déposé, encore faut-il le mettre en œuvre et le faire fonctionner pendant toute la durée de la POIA, soit pendant près de deux mois.

C'est pourquoi le Commissariat des armées a

choisi d'armer un véritable détachement de soutien (DET SH), aux ordres de la chaîne opérationnelle. À la tête de celui-ci, un capitaine. Appuyé par trois sous-officiers supérieurs répartis sur chacun des trois sites soutenus. Au total, le DET SH (détachement soutien de l'homme) se compose de près de 50 personnels en provenance de tous les organismes du SCA, dont une majorité issue de la spécialité Restauration-Loisir.

Il met en œuvre des fonctions : alimentation, hébergement, stockage et distribution de l'eau, hygiène, gestion de site, gestion des équipements, incendie. Ce qui constitue un véritable plus pour les unités déployées qui peuvent compter sur un soutien équivalent à celui apporté en OPEX. La seule différence : les fonctions administratives, marchés et finances demeurent opérées par le GSBdD de Mourmelon.

UNE OPPORTUNITÉ : TESTER NOS NOUVEAUX MATÉRIELS

Si la rusticité est de mise lors de ce type d'exercice, cela n'empêche pas le Commissariat des armées d'imaginer tous les jours de nouveaux matériels qui répondent aux nouvelles normes environnementales et qui permettent d'optimiser les conditions de transport et de maintenance.

¹ POIA : préparation opérationnelle interarmées

² 6^{ème} BLB : 6^{ème} brigade légère blindée

³ GTIA : groupement tactique interarmées

⁴ EMT : état-major tactique

⁵ CACI : centre d'analyse et de contrôle interne (SCA)

⁶ ETRAC : élément tracté de réchauffage et de cuisson

⁷ UTLC : unité de traitement du linge en campagne

⁸ RD : remorque douche

⁹ ELOCA : établissement logistique du Commissariat des armées (SCA)

¹⁰ COMLOG : commandement de la logistique des forces

¹¹ CTTS : centre des transports et transits de surface

¹² CENTIAL : centre d'entraînement interarmées et du soutien logistique

¹³ SH : soutien de l'homme





Il s'agit par exemple, pour les nouveaux modules sanitaires/douches, de réduire l'empreinte énergétique en consommant moins d'eau dans des endroits où la bataille de l'eau est un combat de tous les jours. Il s'agit aussi pour nos bacs souples nouvelle génération d'être plus résistants, mais surtout de garantir une utilisation appropriée et sans gaspillage de l'eau. Des bacs bleus pour l'eau destinée à la consommation humaine, des bacs gris pour le recueil des eaux usées susceptibles d'être recyclées en eaux techniques, et des bacs noirs pour l'eau impropre à toute utilisation.

Si le Commissariat des armées accorde une large attention à l'impact environnemental de ses matériels, il est également très attentif à leur transportabilité.

Actuellement, les remorques ancienne génération nécessitent chacune un équivalent 20 pieds pour le transport logistique.

Avec les plateformes nouvelle génération, le Commissariat des armées développe des conteneurs déployables aménagés qui présentent de multiples atouts :

- Rapidité de mise en œuvre : la plateforme est déployée en 30 minutes par deux personnes ;
- Emport optimisé : les plateformes sont conteneurisées par 2, réduisant ainsi de moitié l'empreinte logistique ;
- Transport tous véhicules amélioré : avec leurs quatre coins ISO rétractables et leurs quatre roulettes escamotables, les plateformes pourront être transportées en conteneur maritime, sur plateau VTL (véhicule de transport logistique) ou PPLOG (porteur polyvalent logistique), sur remorque tout chemin ou en avion.
- Manutention facilitée : grâce à quatre anneaux d'arrimage et de passages de fourches sur chaque face.

Véritable locomotive de l'innovation du Commissariat des armées, la filière Habillement-Soutien de l'homme est à l'écoute permanente des idées les plus porteuses pour nos combattants. En coordination étroite avec son centre expert dédié – le CESCOF - et avec les forces armées, elle réfléchit déjà à des solutions de camouflage des véhicules militaires... À suivre !



MATÉRIEL RÉCEPTIONNÉ PAR LE SCA AU 1^{er} TRIMESTRE 2019

- 3 conteneurs déployables CMT20
- 2 plateformes cuisine 150 rationnaires
- 2 plateformes lave-vaisselle
- 1 conteneur buanderie
- 25 kits évacuation eaux usées

VOTRE QUOTIDIEN

La fabrique des rations françaises

**C'est un endroit unique en France et stratégique.
Le Commissariat des armées y produit les rations
de l'armée française.
10 000 rations sortent chaque jour de cet ELOCA,
quelque part en région.**





VOTRE QUOTIDIEN

La fabrique des rations françaises

DES ROBOTS ET DES HOMMES

Les robots répètent à l'infini leurs gestes mécaniques : du côté du centre de conditionnement, les chariots élévateurs qui maintiennent les différents composants de la boîte de ration ainsi que les rations prêtes à être expédiées ; de l'autre les rations qui s'assemblent comme par magie sous vos yeux. C'est un ballet de bras mécaniques dans un concert de tapis roulants et d'automates qui se déroule tous les jours dans ce bâtiment.

Dans cet univers robotisé, les hommes ne sont pourtant jamais bien loin et sans eux, cette belle mécanique ne fonctionnerait pas. Parmi celles et ceux qui s'affairent entre les machines à la conduite des robots, aux contrôles qualité et à l'approvisionnement des trémies, il en reste encore quelques-uns qui ont connu l'avant... lorsqu'il fallait mettre dans les boîtes chacun des condiments un par un, les ranger, fermer les boîtes, les emballer à la main, les palettiser.

UNE TECHNOLOGIE INÉDITE

Depuis 1993, l'ELOCA a basculé dans l'automatisation, et si la peinture orange qui recouvre encore les bras mécaniques semble d'un autre temps, les rouages, eux, ont suivi les évolutions technologiques de ces 25 dernières années. À tel point qu'aujourd'hui, il existe peu d'entreprises

civiles qui utilisent cette technologie à une aussi grande échelle. Les bras qui se terminent par des pinces attrapent barres de céréales et boîtes métalliques, paquets de biscuits et sachets de muesli grâce à un code de programmation prédéfini.

Toute cette mécanique est orchestrée par un progiciel de gestion intégré qui pilote l'ensemble de l'activité, de la réception des composants jusqu'à l'expédition des rations en passant par la phase de production... Scanners, terminaux portables, postes informatiques et Wifi font partie de cet environnement.

Dans la salle, un panneau digital indique en temps réel le nombre de rations réalisé...

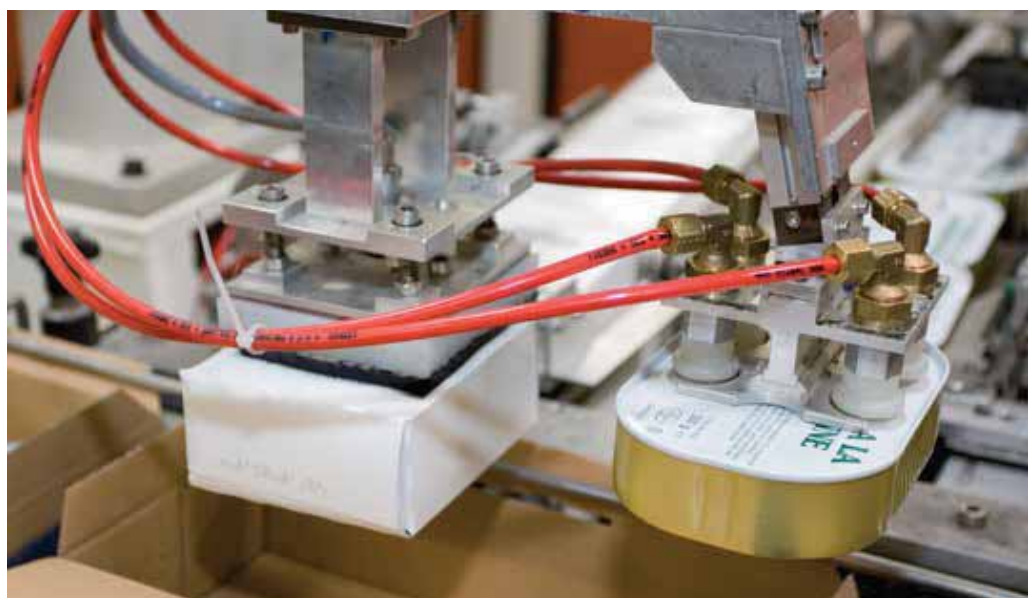
Et à 15h45, brusquement, tout s'arrête. Les machines et les hommes sont en mouvement depuis 07h30 - bien avant même pour ceux qui ont préparé la séquence de production. Place au bilan journalier de production et à la maintenance : durant

encore une heure trente, les hommes vont graisser, huiler, régler un robot, vérifier les tapis roulants, enregistrer les données du jour, contrôler la traçabilité, mettre à jour les stocks et conserver précieusement les codes-barres de chaque boîte produite...

LA TRAÇABILITÉ, GAGE DE QUALITÉ

Car on le sait peu, mais depuis plus de 10 ans, chaque boîte de ration porte un identifiant : un code-barres et un numéro unique permettent de la suivre depuis sa sortie de l'ELOCA jusqu'à sa destination finale. Cette traçabilité permet d'une part, de garantir la conformité du produit avant expédition et d'autre part, de repérer un lot en cas de doute sur sa qualité. Grâce à ce suivi très strict et aux exercices récurrents, l'ELOCA est capable de localiser n'importe quelle ration en deux heures.

¹ ELOCA : établissement logistique du Commissariat des armées



QU'EST-CE QUE C'EST... LE PANACHAGE ?

« Un soldat nourri avec des rations peut tenir 14 jours sans manger deux fois le même plat » répète-t-on à l'envie à l'ELOCA.

Et c'est bien là le principe du panachage ! Car la ligne automatisée n'est pas programmée pour trier les boîtes par numéro (pour mémoire, il y a 14 RCIR* différentes en tout), mais au contraire pour assurer la plus grande diversité possible des menus... Un seul distingo demeure : le « sans porc » et le « avec porc », indiqué à la fois sur les rations et sur les palettes.

* RCIR : ration de combat individuelle réchauffable

LE PARCOURS D'UNE BOÎTE DE RATION EN PHOTO

- 1) Le fournisseur livre les constituants
- 2) Les robots confectionnent les rations
- 3) Les rations sont encartonnées par 12 et palettisées
- 4) Les palettes sont filmées de noir et scannées
- 5) Les palettes sont stockées dans l'ELOCA avant acheminement

1



2



3



4



5





FIL ROUGE

Plan Famille

CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS !

Voilà bientôt 18 mois que le Plan famille a vu le jour. 18 mois pour améliorer le quotidien des militaires et de leur famille. 18 mois d'actions pour les différentes entités concernées par les 46 mesures de ce Plan. Plusieurs des mesures portées par le Commissariat sont devenues effectives et concrètes depuis le 1^{er} janvier 2019.

PLAN FAMILLE

Ce que ça change pour vous !



FAIRE VOYAGER SA FAMILLE

GRÂCE À LA NOUVELLE CARTE FAMILLE SNCF

C'était une offre de service très attendue de la part des familles : pouvoir se déplacer aux tarifs préférentiels « famille militaire » en l'absence du conjoint ouvrant droit. Depuis janvier 2019, ce droit leur est acquis !

Jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2019, la famille voyage avec la carte famille « collective » actuelle et la présente lors des contrôles. Elle se munit également du document voyageur durant cette période dite transitoire (à récupérer sur les sites internet et intradef du SCA).

Dès le 2^{ème} trimestre, les familles percevront¹ la nouvelle carte « famille militaire » qui présentera plusieurs avantages :

- Une carte individualisée pour chaque membre de la famille².
- Une carte qui permettra également au conjoint du militaire d'accéder à l'enceinte militaire pour effectuer certaines démarches administratives ou bénéficier de prestations destinées au militaire.

Attention : les accès demeurent réglementés par les COMILI des sites et la détention de la carte ne constitue pas un droit d'accès de facto.



QUELLES RÉDUCTIONS ?

Les réductions carte Famille militaire sont appliquées dans tous les trains nationaux dans les conditions suivantes :

30% → réduction garantie sur le tarif Loisir, quels que soient le train et l'horaire
TGV (hors OUIGO) et trains Intercités

25 à 50% → réduction appliquée sur le tarif normal en fonction du calendrier voyageur national
Autres trains hors trains espace banlieue IDF

NE PLUS AVANCER SES FRAIS DE MISSION

GRÂCE À L'AGENCE MOBILITÉ DES ARMÉES (AMA)



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les personnels civils et militaires en mission n'avancent plus leur frais de repas³

dans les cercles du Commissariat des armées et de la Légion étrangère.

Ils doivent présenter leur ordre de mission à la caisse et émarger.

Les cercles ont mis en place un affichage spécifique destiné à informer l'ensemble des bénéficiaires. Leurs personnels sont en mesure de vous informer sur ce nouveau service.

La prise en charge directe (PCD) des frais de mission par l'administration s'étendra progressivement au transport et à l'hébergement.

L'AMA sera totalement déployée au 1^{er} semestre 2020.



DONNER PROCURATION QUAND JE PARS EN MISSION

Parce qu'il est souvent difficile d'effectuer certaines démarches du quotidien quand le militaire est en mission, la ministre des Armées a souhaité que les démarches administratives soient facilitées pour les familles, via la mise en place d'une procuration.

Trois domaines sont concernés :

- Le logement
- Le déménagement
- La RH de proximité

La circulaire n°4930/ARM/DCSCA/SDREJ/BREG du 29 novembre 2018 relative à la mise en place de procurations pour le personnel en mission permet de donner procuration à son conjoint, mais aussi à un autre membre de sa famille, ou à un ami.

PROFITER D'UNE OFFRE DE SERVICES

En 2018, trois lieux de convivialité ont fait l'objet de rénovations : Villacoublay, Tarbes et Brest-Lanvéoc. Le déploiement de cette offre de service se poursuivra en 2019 et tout au long de la LPM⁴. Par ailleurs, le CERIA⁵ a également livré les premiers foodtruck et de nombreux kiosques à pizzas pour une offre renouvelée et diversifiée.

Une nouvelle offre de service « activités physiques de loisirs et de détente au travail » viendra bientôt compléter le dispositif pour un accès facilité aux installations sportives, ouvertes à tous.

DÉMENAGER

GRÂCE À LA PLATEFORME MULTI-DÉMÉNAGEURS (PFMD)

Après son expérimentation en 2018, la PFMD est à présent inscrite dans le paysage. Vous êtes muté au PAM 2019 en métropole ? Pensez PFMD !

Ce nouveau service simplifie l'ensemble de vos démarches liées au déménagement. La plateforme vous donne accès à des prestataires identifiés par le Commissariat. Les démarches gagnent en rapidité grâce aux échanges dématérialisés, en sécurité grâce à la transmission des différents justificatifs via un cloud dédié, et en transparence grâce au suivi en temps réel de votre dossier. Enfin, et ce n'est pas négligeable, le délai de remboursement est considérablement réduit grâce à la digitalisation de ces différentes étapes.

N'hésitez pas à contacter votre CCR (conseiller changement de résidence de votre GSBdD) local pour plus d'informations et pour initier votre déménagement grâce à la PFMD.



SURFER SUR LE WEB GRÂCE À L'INTERNET LOISIR DU SCA (ILOSCA)

Après un an de travail, le Commissariat et l'Economat des armées ont annoncé avoir atteint le chiffre de 50% de lits couverts par le WIFI haut débit gratuit, un chiffre conforme aux attendus.

Une véritable prouesse technologique pour les armées et leur prestataire WIFIRST pour amener la fibre jusque dans les endroits les plus reculés pour ceux qui n'étaient pas connectés ILDA avant le 21 février 2018. Lors de la conférence ILoSCA organisée le 4 février dernier, deux annonces majeures ont été faites : les utilisateurs voient leur débit augmenter automatiquement de 3 à 5 mégas tandis que le délai d'assistance est divisé par deux, passant de 8 à 4h ! Le service mis en œuvre sur la France métropolitaine sera progressivement étendu aux DOM-COM et aux forces pré positionnées dès le 2^{ème} trimestre 2019.

¹ Dans leur groupement de soutien de rattachement, selon les modalités décrites par la DCSCA

² Pour le conjoint marié ou pacsé et pour les enfants fiscalement à charge du militaire jusqu'à leur majorité et à la fin de leurs études (au plus tard dans ce cas jusqu'à la veille des 27 ans de l'étudiant)

³ Sauf les personnels de la DGA et du SIAé qui seront intégrés au dispositif courant 2019

⁴ LPM : loi de programmation militaire

⁵ CERIA : centre d'expertise de la restauration interarmées



FOCUS

Comment nous contribuons à la préservation de l'environnement...

Au quotidien, chacun peut faire une multitude de petits gestes afin de contribuer à la protection de l'environnement. Le Commissariat des armées souhaite s'inscrire de plus en plus dans cette démarche et les différents organismes du SCA, ainsi que ses personnels y sont sensibilisés.

FOCUS

COMMENT NOUS CONTRIBUONS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT...

LE BIO, RÉELLE PRÉOCCUPATION

Le ministère des Armées conduit une action visant à favoriser le développement d'une agriculture durable. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique gouvernementale en place depuis 2015, et fait partie de la stratégie Défense durable 2016-2020.

Cela se concrétise d'une part, dans les approvisionnements destinés à la restauration collective, d'autre part dans les marchés passés pour les vivres dans le cadre du soutien de l'homme (rations de combat par exemple) et enfin dans le choix de textile pour l'habillement.

LE COTON BIO

En matière d'habillement, quand cela est possible, le ministère privilégie le coton issu de l'agriculture biologique, depuis 2006. C'est le cas pour les effets de corps : gilets de corps coyote et chemises de combat type F1 qui équipent les armées mais aussi, des polos de service courant de la Marine nationale. À noter que, concernant le combattant 2020, la tenue de combat F3 est un mélange de fibre thermosable et de viscose. L'emploi de matière issue de l'agriculture biologique pour le combattant 2020 concernera les sous-vêtements. La part du bio représente, selon les années, entre 3 et 6% des achats d'habillement.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous pouvons aussi nous poser la question pour les rations des soldats, un mode d'alimentation individuel qui offre de l'autonomie. La réglementation actuelle n'impose pas le recours au bio mais c'est évidemment une piste de réflexion que le Commissariat des armées prend en compte. À comparaison économique et qualitative, le bio est étudié par nos équipes dans le cadre de la démarche de développement durable ; c'est-à-dire la valorisation des prestataires qui s'inscrivent dans cette démarche..

Les biscuits des rations et une partie de la charcuterie sont ainsi fournis par des sociétés qui portent le label Bleu, blanc, cœur prônant une agriculture saine. Les plats à base de poissons sont achetés auprès de sociétés de pêche labellisées « MSC » assurant le bon équilibre de la faune marine (volume de pêche, techniques de pêche). Pour les céréales et barres de chocolat, le label « développement durable » est imposé.



La qualité des produits est largement éprouvée, grâce à des cahiers des charges très exigeants, imposés aux industriels. Des analyses sanitaires sont également faites par le département de chimie et microbiologie du laboratoire du Commissariat des armées (LABOCA).

LE BIO ET LA LOI EGALIM

En ce qui concerne la restauration collective, le catalogue des approvisionnements compte environ 10% de références sous mention dite valorisante (bio, label rouge, AOC¹, AOP², IGP³, STG⁴) qui milite pour une alimentation saine et une production responsable. L'approvisionnement en bio est encouragé depuis 2014 au sein des restaurants des armées et fait l'objet d'un suivi mensuel par restaurant. En 2018, le taux de prise cumulé en produits bio de ces restaurants était de 3,38 % du montant total des approvisionnements pour un objectif de 3%.

Selon la loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (dite loi « EGALIM »), la part des produits utilisés pour la confection des repas issus de l'agriculture biologique au sens réglementaire devra atteindre au moins 20 % d'ici au 1^{er} janvier 2022. La loi EGALIM comprend en outre un objectif global d'approvisionnement en produits de qualité de 50 % (dont le bio pour une part au moins égale à 20%, les produits labellisés, les produits issus d'exploitations agissant pour la qualité des produits ou la préservation de l'environnement, etc.). Cet objectif a été pris en compte par le CERIA (Centre d'Expertise de la Restauration InterArmées) afin d'anticiper les conséquences de la loi EGALIM.

¹ AOC : appellation d'origine contrôlée

² AOP : appellation d'origine protégée

³ IGP : indication géographique protégée

⁴ STG : spécialité traditionnelle garantie

LOCAL

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE À GAP

Dans les semaines à venir, le GSBdD de Gap verra ses déchets alimentaires diminuer de 90 % grâce à l'acquisition d'un éco-digesteur. Ce dernier a été financé par le fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) avec le concours du bureau achats publics de la PFAF-CE.

L'action du GSBdD de Gap s'inscrit dans une démarche innovante de gestion responsable des bio-déchets alimentaires et de valorisation de ces derniers afin de concilier préservation de l'écologie et économies.

Les avantages principaux du recours à ce procédé innovant sont les suivants :

- Compostage autonome et rapide
- Limitation de l'empreinte carbone
- Démarche pédagogique et écologique au sein du cercle interarmées
- Préservation de nos ressources budgétaires.



LE CONCEPT

Les déchets alimentaires sont insérés dans la cuve de la machine où ils sont brassés et portés à une température de 70°C. En 24h00 maximum, les déchets réduisent de 90% sous l'action d'une fermentation accélérée permise par des micro-organismes. Les 10% de résidus résultant du processus sont valorisables sous la forme d'un compost ou de biocombustible. Lors du processus de digestion, aucun rejet de gaz ou d'odeur n'est à déplorer.

Ces derniers sont canalisés et traités par un système complexe de filtration à l'intérieur de l'éco-digesteur.

Le GSBdD de Gap met en place une logique de traitement de bout en bout de ses bio-déchets. En début de processus, le tri-sélectif est mis en place à l'intérieur du cercle de la base de défense. Ensuite, les déchets organiques sont insérés dans l'éco-digesteur. Le compost issu du cycle de fermentation est cédé à la communauté d'agglomération de Gap. Cette démarche permet de valoriser le lien Armée-Nation et d'entretenir les espaces verts de la ville ! Les mois qui suivent permettront d'avoir plus de recul sur le fonctionnement et le rendement précis de ce dispositif.

Vers une alimentation durable dans nos cercles

Le Centre d'Expertise de la Restauration InterArmées (CERIA), en partenariat avec l'Economat des Armées (EdA) mène une expérimentation dans quatre restaurants visant à accroître de manière significative les parts d'achats en produits durables et de qualité.

La « loi Alimentation » (ou « loi EGALIM »), du 30 octobre 2018, concerne l'ensemble de la restauration collective publique. Elle a fixé un objectif, celui d'introduire de manière significative des produits bio, locaux et écologiques dans la restauration collective.

Ainsi, les restaurants du ministère des Armées devront faire évoluer leur offre alimentaire pour atteindre 50 % de produits durables d'ici 2022 (dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique au minimum).

Afin d'atteindre ces objectifs, il a été convenu entre le CERIA et l'EdA de mener une expérimentation sur un petit périmètre. Cette dernière vient de débuter au sein des restaurants suivants : le restaurant Napoléon III de Mourmelon, le mess mixte d'Avord, le restaurant Marguerite de Rennes et le Restaurant Bange d'Issoire. Le CERIA se fait assister par un professionnel, la FRAB (Fédération régionale d'agriculture biologique) Auvergne Rhône-Alpes, dans le but de gagner en efficacité et en méthode.

Un premier diagnostic réalisé conjointement par le CERIA et la FRAB, dans chacun des restaurants, a permis d'identifier des pistes d'amélioration et des axes d'effort. Ce travail de fond sur les menus et les modes d'approvisionnement a été réalisé grâce aux équipes des restaurants (directeurs, gérants, chefs de cuisine) avec une forte volonté de chacun de modifier les processus afin de s'inscrire dans cette dynamique. Les relais RHL ont également pris part aux débats.

Les efforts portent par exemple sur une concentration d'achats en bio pour les produits laitiers, le fait de privilégier des viandes labellisées, la commande exclusive de fromages AOP, le respect de la saisonnalité, l'introduction de produits à base de protéines végétales.

L'intention est d'anticiper une évolution réglementaire qui interviendra en 2022, mais aussi de mettre en avant le patrimoine alimentaire



français, les produits de qualité et adapter l'offre de service aux évolutions de demain.

Un premier point sera réalisé en avril afin de mettre en évidence les avancées déjà réalisées qui devraient permettre d'atteindre le seuil de 15% de produits durables. L'ambition est d'atteindre les 50% requis en fin d'expérimentation en janvier 2020.

À suivre ...

Le Commissariat des armées mène une réflexion sur l'émergence d'une filière de réemploi/recyclage industriel des vêtements professionnels, qu'il s'agisse d'effets de combat ou de tenues de service courant. C'est une tendance incontournable dans la gestion des vêtements professionnels et l'occasion d'être force de propositions en matière de recyclage des effets en fin de vie, tout en inscrivant le ministère des armées dans le double mouvement du développement durable et de l'économie circulaire.

À partir du printemps 2019, des avancées sont attendues sur ce sujet.



GRAND ANGLE

La tenue de combat F3

Dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM), les équipements du militaire sont une priorité puisqu'ils lui permettent d'exercer son métier dans les meilleures conditions.

Cette LPM permet la modernisation des équipements destinés aux forces. C'est le cas de la nouvelle tenue de combat F3 qui est actuellement déployée au sein des premières unités partant en opérations extérieures.

Innovante, elle sera utilisable dans n'importe quel contexte opérationnel. Le développement de la nouvelle tenue s'est principalement attaché à répondre au risque feu. C'est bien là la caractéristique première de cette nouvelle tenue de combat F3 qui fait tant parler d'elle.

Plus qu'un besoin mais un réel constat !

Le métier de militaire est exigeant. Sur le plan physique, il impose au soldat de s'adapter à des climats différents et à des conditions d'emploi souvent très éprouvantes.

En s'appuyant sur les différents retours d'expérience (RETEX), l'EMAT, la STAT et le SCA (CESCOF) structurés en équipe projet, ont tenu un rôle central dans le processus de mise au point de cet équipement de nouvelle génération.

Protection du combattant et ergonomie de la tenue ont été les maîtres-mots tout au long du projet.

CESCOF (Centre d'Expertise du Soutien du Combattant et des Forces)

qui a participé à l'élaboration de ce nouveau treillis

L'ensemble de nos compétences a été mis à contribution pour imaginer le F3 : des couturières au patronnier en passant par l'ergonome, les ingénieurs et techniciens, le projet a mobilisé une quinzaine de personnes pour la phase de développement.

Le fonctionnement en équipe projet entre l'État-Major de l'Armée de Terre (EMAT), la Section Technique de l'Armée de Terre (STAT) et le CESCOF, a permis de dérouler le projet en prenant en compte tous les jalons de celui-ci.

La campagne morphologique menée auprès de 200 militaires dans trois régiments a permis de s'assurer de l'interopérabilité avec les différents équipements du combattant et que la gamme de taille permettait d'atteindre l'objectif d'habiller 95% de la population militaire.

De nombreux tests ont été nécessaires au LABOCA, pour valider les exigences techniques de la fiche d'expression de besoin. Le défi étant de trouver le juste compromis entre un tissu qui résiste au feu, un tissu qui possède de très bonnes

résistances mécaniques (déchirure et abrasion) mais également des caractéristiques infra-rouge et apporte une protection anti-moustiques (pour la version climat chaud).

Le choix s'est naturellement porté sur un tissu à base de fibres ARAMIDE.

Au final, il n'aura fallu que quatre années de développement pour voir émerger cette nouvelle tenue, il en avait fallu dix pour la précédente.

LA TENUE DE COMBAT F3 est réalisée en tissu thermostable, non feu c'est-à-dire que ses propriétés sont préservées au fur et à mesure des lavages. L'armure de type « ripstop » permet une plus grande résistance à la déchirure.

La tenue est composée d'une chemise et d'un pantalon déclinés dans 2 bariolages et dans 2 grammages de tissu :

- Un pantalon en tissu thermostable bariolé TE zone tempérée (240 g/m²) ou bariolé TE zone chaude (215 g/m²) ou bariolé sable (215 g/m²) est proposé dans 12 tailles et 4 statures (XC, C, M, L). Il est équipé de bretelles 3 points réglables et amovibles, d'une ceinture réglable par rubans auto agrippants et de renforts plaqués au niveau des genoux et intérieur bas de jambe en tissu de



fond pour garantir une plus grande longévité tout en conservant la légèreté.

Du fait d'une approche globale prenant en compte, l'environnement du combattant et ses équipements, la tenue de combat F3 est compatible avec

l'ensemble des interfaces (les sous-vêtements bouclettes, la veste thermique, les vêtements intempéries, le port d'un gilet de protection balistique...).

- Une chemise déclinée en tissu thermostable bariolé Théâtre Européen zone tempérée (240 g/m²) ou bariolé Théâtre Européen zone chaude

ou bariolé sable (215 g/m²) est proposée dans 7 tailles et 4 statures (XC, C, M, L). Pour la version zone chaude, des incrustations en maille ajourée au-dessous des bras permettent une aération optimale.

Afin d'avoir une totale maîtrise sur la qualité des tissus, le SCA a approvisionné en direct les tissus, en deux bariolages (théâtre européen et désertique), auprès de différents fournisseurs : Les tissus des tenues de combat F3 proviennent des sociétés TDV industries (France, Laval), EUROPROTECT SA (France, Lyon) et UTEXBEL (Belgique).

La confection est, quant à elle, réalisée en Europe auprès des sociétés Karo et Transfection (Bulgarie)

L'HABILLEMENT DU COMBATTANT 2020

Le treillis F3 est l'un des équipements du combattant 2020.

Au-delà du treillis, le Commissariat des armées et l'armée de Terre élaborent ensemble le petit matériel du combattant : chaussettes respirantes, gants tactiles, structure modulaire balistique. Les technologies actuelles permettent de faire évoluer les équipements individuels du combattant.

TREILLIS F3

produit d'une coopération avec les forces

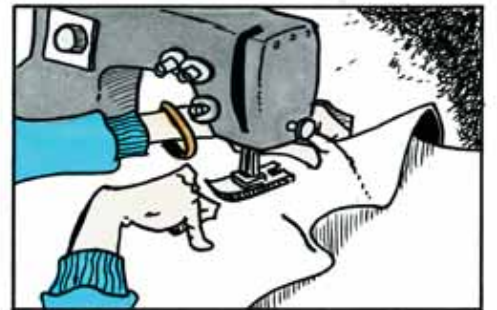
SI SEULEMENT NOS TREILLIS
ETAIENT MEUX ADAPTES
AUX GPB ...

ET S'ILS ETAIENT
UN PEU MOINS LARGES.

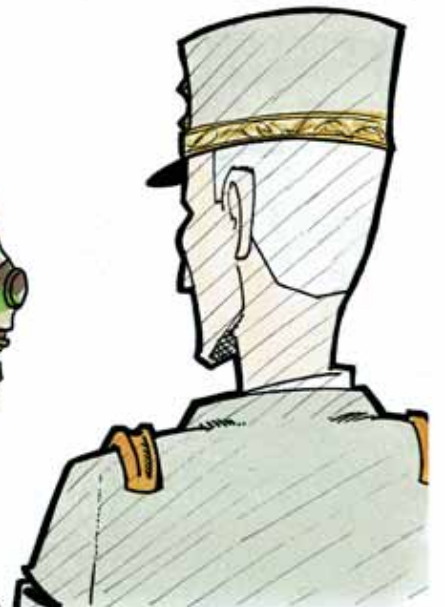
S'ILS POUVAIENT ETRE
PLUS LEGERS TOUT EN
NOUS PROTEGEANT DU FEU.

© COMMISSARIAT DES ARMÉES
Illustrations: Julien Serrie

AUSSITÔT AU CESCOF



MARS 2016 : PRÉSENTATION DE 3 PROTOTYPES



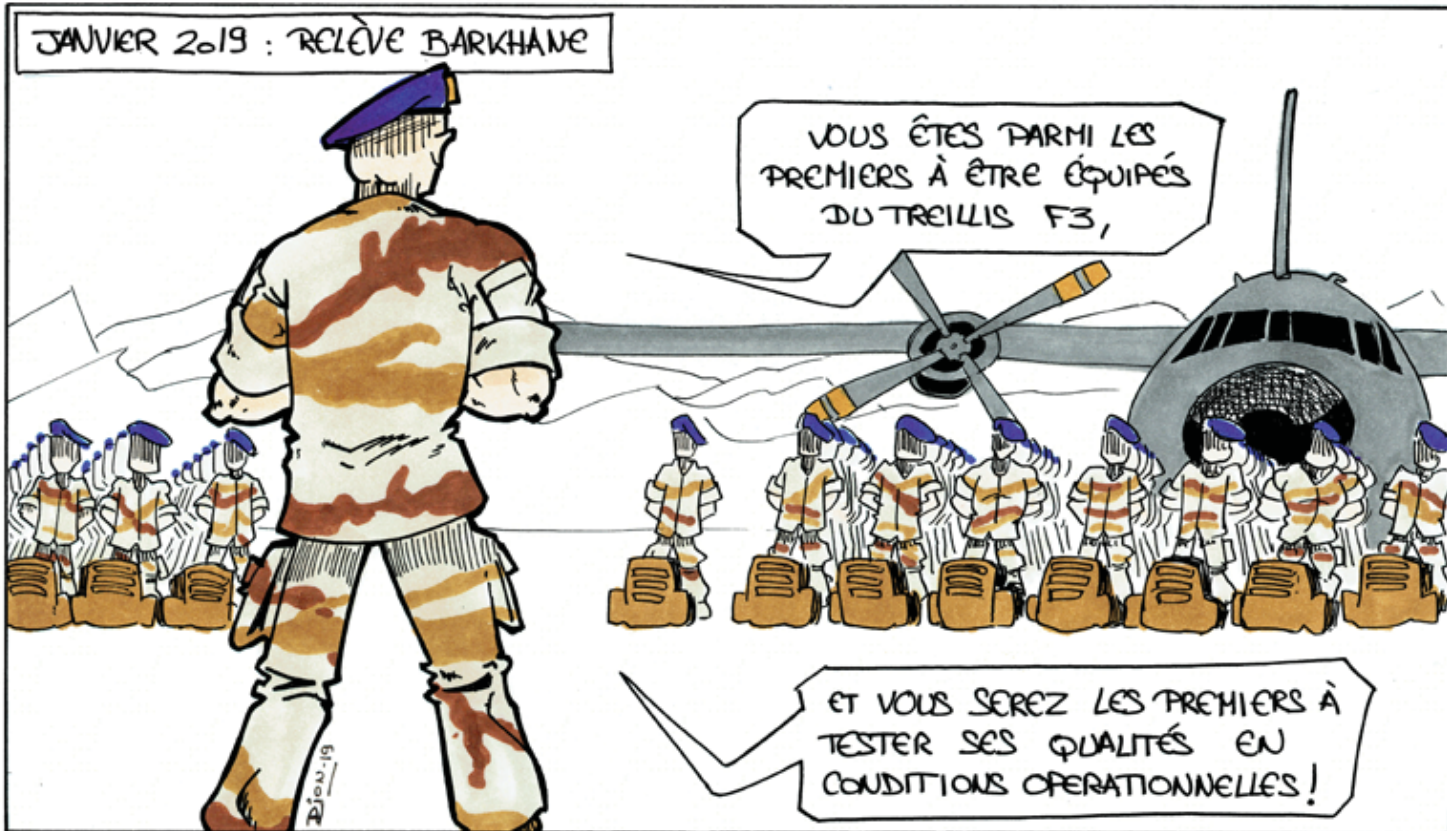


© COMMISSARIAT DES ARMÉES.
Illustrations : Julien Serrin.



DECEMBRE 2018

- FOURNISSEURS
- ELOCA de Châtres
- GSBdD
- REGIMENTS



« La différence est évidente : par rapport au modèle précédent, celui-ci est plus cintré et surtout plus léger ! Je trouve également que les poches sont bien plus faciles à utiliser. C'est pratique pour nous. Et puis surtout, on sent qu'il est bien plus résistant. Pour nous qui sommes souvent engagés sur le terrain, c'est quand même important. »

Caporal Malid, actuellement déployé dans l'opération Barkhane au sein du sous-groupe de protection à N'Djamena



INTERVIEW

**ORF (officier responsable de filière)
Habillement du Commissariat des armées.
Point presse du 31 janvier 2019 sur le treillis F3**

Le commissaire en chef de 1^{ère} classe Stéphane, responsable de la filière Habillement et Soutien de l'Homme au sein de la Direction centrale du SCA.



Un déploiement à suivre...

Les premiers marchés des tenues, pour lesquels le SCA fournit les tissus, ont été notifiés en 2018 pour une première commande passée en août 2018.

« Ensuite, tout est allé très vite : l'entrepôt logistique (ELOCA Châtres) a été livré début décembre 2018 des 20 000 premières pièces. Il a expédié une grande partie de ces treillis vers nos groupements de soutien mi-décembre 2018 qui les ont eux-mêmes délivrés aux régiments entre mi-décembre 2018 et début janvier 2019.

Le SCA s'est organisé pour répondre à l'objectif premier qui était de délivrer les treillis en temps et en heure pour les premiers départs en OPEX en janvier 2019 au profit de l'opération Barkhane. Il ne reste plus qu'à attendre les premiers retours du terrain après quelques mois, mais qui, jusqu'à présent, sont extrêmement positifs. »

Environ 9 000 treillis complets (pantalons et chemises F3) ont été distribués de façon collective aux unités par les GSBdD (sous forme de perception massive). A ceux-ci s'ajoutent environ 600 hommes isolés ou appartenant à des petites unités (moins de 10 hommes), directement équipés par colis « DPC = distribution par correspondance » depuis l'établissement de Châtres. Cela représente environ 1800 treillis complets supplémentaires. Au bilan, le SCA aura équipé entre décembre 2018 et janvier 2019 environ 3600 hommes en treillis F3 au profit du théâtre Barkhane.

L'ensemble des militaires déployés en opération extérieure bénéficiera de cet équipement d'ici 2023, et tout le personnel militaire sera équipé d'ici 2025 !

PASCAL, MILITAIRE, A BESOIN D'UNE PROTECTION À LA HAUTEUR DE SON ENGAGEMENT.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS Unéo

-20% SUR TOUT PREMIER
CONTRAT AUTO, HABITATION
OU ACCIDENTS & FAMILLE

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou DOMO PASS ou ACCIDENTS & FAMILLE en tant qu'adhérent Unéo (mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081). Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, DOMO PASS et ACCIDENTS & FAMILLE, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES, Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9,



« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les militaires
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

TWAWA/ANG

ÉVÉNEMENT

Le défi du PAS à la source



Le prélèvement à la source correspond à la... qui, depuis le 1^{er} janvier 2019, modifie les mo...

Trois points abordés avec la C...
 Chef du Bureau Droits Individu...

LE COMMISSARIAT DES ARMÉES, ACTEUR PRINCIPAL

Dans le cadre de la mise en application du Prélèvement à la Source (PAS) au sein du MINARM, le Commissariat des armées est l'opérateur principal en tant qu'acteur majeur de la solde : il est chargé de l'exécution de la solde c'est-à-dire qu'il est ordonnateur secondaire (via le SESU¹⁾ et trésorier de la solde des militaires (via le CIAS²⁾ pour un montant annuel d'environ 12 milliards d'euros. En outre, le SCA (via le SMODI) est opérateur de la solde, c'est-à-dire chargé de faire fonctionner les calculateurs Louvois et bientôt Source Solde.

Le ministère des Armées est le second plus gros employeur de l'État, la réussite de la mise en œuvre du PAS était donc un challenge !

Ainsi depuis que le président Hollande a annoncé le lancement de cette réforme il y a trois ans, le SCA est en première ligne et travaille avec les services fiscaux en mode projet. Il s'agissait d'étudier comment adapter la procédure et sa mise en œuvre aux particularités de la solde des militaires. En effet, le processus PAS est une chaîne de trois maillons : l'administré qui, comme tout contribuable, remplit sa déclaration d'impôt et peut faire évoluer son taux sur le site des impôts ; les services fiscaux qui transmettent

chaque mois ces taux aux employeurs et le SMODI qui, dès réception, intègre ces taux sur la solde la plus proche. Puis, les montants de PAS prélevés sont virés aux services fiscaux par l'ordonnateur secondaire.

Un grand nombre de personnel a donc été mobilisé en amont pour préparer et accompagner la mise en œuvre de cette réforme. La partie développement technique a été effectuée par le SMODI et les développeurs

informaticiens de Louvois. Et de nombreux tests techniques ont été conduits en 2017 et 2018, notamment sur les fichiers informatiques d'échange des données avec les

services fiscaux. À partir de septembre 2018, les essais d'affichage du PAS sur les bulletins de solde des militaires ont parachevé ces travaux.

Parallèlement à cela, à partir du printemps 2018, le SCA a commencé à faire de l'information, de la communication pédagogique vis-à-vis des administrants et administrés pour expliquer les changements à venir. Des guides ont été élaborés, diffusés et mis en ligne. Ces documents sont adaptés aux militaires et à leurs spécificités. Des messages d'informations ont été publiés dans les Info Solde et BIP³ et un simulateur en ligne de PAS a été développé sur Picasso. 130 « référents PAS » au sein des cellules DFI⁴ des GSBdD ont été formés et ont organisé, entre octobre et

décembre 2018, près de 550 séminaires dans toute la France pour expliquer le PAS aux administrés.

Au final, la mise en application du PAS a mobilisé tous les organismes du SCA impliqués dans la solde : depuis le GSBdD jusqu'au trésorier en passant par le SMODI, le SESU et la direction centrale qui rend compte à la ministre des Armées chaque mois du déroulement du projet. Le PAS a donc été un chantier majeur pour la solde.

TOUT PROBLÈME A UNE SOLUTION ...



prélèvement

mise en application de la réforme
modalités de paiement de l'impôt.

RC2 Laurence,
relais à la DCSCA

UNE CERTAINE COMPLEXITÉ

Le principe du PAS est simple mais son application à la solde des militaires peut se révéler compliquée en raison des spécificités de cette rémunération : en effet, les missions Sentinelle, les heures de vol, les OPEX, etc. font l'objet d'indemnités qui varient d'un mois sur l'autre.

Le taux annuel élevé de recrutements de militaires fait du MINARM un employeur ayant beaucoup de primo-déclarants auprès des services fiscaux.

**Le PAS :
il fallait
que ça marche !**

UN 1^{ER} BILAN

Depuis janvier 2019, le PAS est appliqué sur chaque solde et aucun problème majeur n'a été détecté. Même si, à ce stade, il y a peu de questions ou de signalements de difficultés de la part des administrés, une campagne d'accompagnement a pris le relais de la campagne d'information.

Aujourd'hui, le « référent PAS » est le point de contact privilégié des administrés pour répondre aux interrogations d'ordre général sur le PAS et les orienter, au besoin, vers les interlocuteurs compétents de l'administration fiscale. De plus, la Cellule Solde Assistance

CONTACT

AU SEIN DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Pour toute question concernant le PAS, l'administration fiscale est votre interlocuteur privilégié.

Consulter le site prelevementalasource.gouv.fr

Utiliser la messagerie sécurisée également accessible depuis votre espace particulier pour poser des questions relatives au PAS.

Prendre contact par téléphone :
0809 404 401 (service gratuit + prix appel)

(CSA), armée en partie avec des réservistes fiscalistes, est disponible pour répondre aux questions des administrés et les accompagner dans leurs démarches auprès des services fiscaux. Ainsi, si pour modifier un taux de PAS, l'intervention de l'administré sur le site des services fiscaux est indispensable, les services du SCA opèrent simultanément un suivi de ces dossiers pour vérifier la bonne prise en compte du nouveau taux sur les soldes suivantes.

¹ SESU : Service Exécutant de la Solde Unique

² CIAS : Centre InterArmées de la Solde

³ BIP : Bulletin d'Information du Personnel

⁴ DFI : Droits Financiers Individuels



CONTACT

AU SEIN DU MINARM

Les cellules DFI (droits financiers individuels) de votre GSBdD vous accompagnent et vous orientent vers le bon interlocuteur.

La cellule Solde Assistance est également à votre disposition pour :

- répondre à des questions de portée générale sur le PAS
- vous aider à comprendre votre BMS (bulletin mensuel de solde), votre attestation 24 70 (indiquant vos revenus imposables)
- vous permettre d'obtenir des précisions sur le guide de la solde

Tél. 0800 00 69 50

Mail : solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr

RENCONTRE

INTERVIEW DE L'IDEF/CRP® THIERRY

À force de côtoyer des gens qui partent en OPEX, ça donne envie !

Peu le savent et beaucoup n'osent pas sauter le pas, mais les civils de la Défense peuvent signer un contrat de réserviste et partir eux, aussi, en OPEX ! C'est justement depuis sa mission à Barkhane que Monsieur Thierry, alias le CRP® Thierry, nous a livré le témoignage qui suit.

Il y a quelques mois, il était le chef civil du jeune bureau PMRIE¹ de la DCSCA auquel il était parvenu à insuffler un vent de nouveauté ... « mais un volet entier manquait à ma connaissance du milieu : la prévention en OPEX »...

C'est pourquoi il a demandé - et obtenu - son contrat de réserviste auprès de la cellule réserve du Commissariat des armées.

Une expérience terrain souvent considérée comme inaccessible quand on est un personnel civil. Et pourtant ! Son contrat signé, le CRP® Thierry a été mis à disposition du CSOA² qui a pris en charge sa préparation opérationnelle. Du TIOR³, du tir, du secourisme, des modules en e-learning ...

Pendant près de deux semaines, il se prépare et teste sa condition physique et mentale. Il contacte aussi son prédécesseur sur le poste qui l'attend : adjoint interarmées de prévention de théâtre (AIPT), à Barkhane.

Et, en octobre dernier, il atterrit d'abord à Nyamey avant un « brouettage⁴ » sur N'Djaména, sous les yeux étonnés des membres du PCIAT⁵ : il est en effet rare que ce type de poste soit confié à un commissaire, car leur cursus ne prévoit pas cette spécialisation...

D'où l'opportunité de confier à des personnels civils expérimentés ce genre de mission en tant que réservistes.

Sous les ordres de l'ASIA⁶, il dispose sur place d'une petite équipe de trois personnes en charge d'une zone grande comme... l'Europe !

Un vrai challenge qui nécessite de nombreux déplacements avec les contraintes inhérentes... « *En mission pour une journée à Madama, je me suis retrouvé bloqué presque une semaine, car il n'y avait plus d'avion pour rentrer... Dans la même situation, un prédécesseur s'était lui retrouvé immobilisé trois semaines...* ».

Ce qu'il en retient ? Avoir réellement pu contribuer à la mission opérationnelle.

De quelle manière ? Grâce à des campagnes de prévention permanentes et dans tous les domaines. Contre les moustiques d'abord, qui véhiculent le paludisme avec les graves conséquences neurologiques que l'on connaît sur l'être humain. De la prévention aussi sur la question de l'hygiène alimentaire, en particulier là où il n'y a pas de détachement SH⁷ du Commissariat : un contrôle approximatif de la chaîne du froid peut en effet avoir des conséquences désastreuses sur la santé des combattants. De la prévention par exemple aussi dans les ateliers de maintenance, surtout quand ils sont partagés par plusieurs nationalités avec chacune ses propres règles en matière de sécurité au travail... Un rôle capital donc, au service du combattant, et qui permet d'éviter bien des RAPASAN⁸ et pourtant... « *Nous sommes parfois encore perçus comme des empêcheurs de tourner en rond...* » avoue le préventionniste.

Rentré en France fin février, il n'a qu'un conseil à donner à ceux qui hésitent encore : foncez ! La spécialité prévention est en sous-effectif en OPEX, et au-delà de cette seule spécialité, le CRP⁹ a croisé bon nombre de réservistes dans tous les domaines.

Bien sûr, il ne faut pas avoir peur de la rusticité, des températures extrêmes et des petites bêtes... et il ne faut pas non plus appréhender l'éloignement : « *Sur place, on a le WIFI qui permet de maintenir le contact avec ses proches, c'est formidable en plein milieu de nulle part !* ». Il gardera en tête des moments d'exception... comme le survol de Gao en PUMA, la frag (gilet pare-balles) qui lui pèse sur les épaules tandis qu'en bas défilent les troupeaux des bergers locaux... et puis la nuit au cœur de la base française, au milieu du Sahara. Sans un bruit dans le désert. Le retour en France s'annonce trépidant. Juste quelques jours de vacances pour ne pas pénaliser ceux qui sont restés au bureau. Sera-t-il candidat à un nouveau départ ? « *Sans aucun doute ! En attendant, c'est au tour de mon adjoint de partir en OPEX, et c'est lui aussi un civil... !* ». A n'en pas douter, on a le virus du terrain au bureau PMRIE !



¹ PMRIE : prévention, maîtrise des risques, incendie et environnement

² CSOA : centre du soutien des opérations et des acheminements

³ TIOR : techniques d'interventions opérationnelles rapprochées

⁴ Nom officiel donné aux liaisons intra théâtre

⁵ PCIAT : poste de commandement interarmées de théâtre

⁶ ASIA : adjoint soutien interarmée

⁷ SH : soutien de l'homme

⁸ RAPASAN : rapatriement sanitaire (plus nombreux du fait des accidents en service qu'à cause de blessures au combat)

RENCONTRE

ENTRETIEN AVEC LE CR1 SANDRA, SPÉCIALISTE DU DROIT AÉRIEN À LA DSAÉ, VILLACOUBLAY

« Le droit pour partager un ciel unique »

La commissaire de première classe Sandra occupe le poste d'adjoint au chef de la cellule juridique et financière à la Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat (DSAÉ) sur la base aérienne 107 de Villacoublay. Coup de projecteur sur une fonction souvent méconnue !



Ce poste est très intéressant car il porte sur une législation dynamique, sur un domaine spécialisé, en constante évolution dans un service jeune

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS JUSQU'À MAINTENANT ?

Après la réussite du concours externe d'entrée au commissariat en 2012, j'ai effectué les deux années de formation à Salon de Provence. Puis, j'ai été affectée à Villacoublay au SSLT (service spécialisé de la logistique et du transport) au bureau contrôle de légalité où j'ai relu les marchés passés par le service pendant trois ans. J'ai ensuite intégré la cellule juridique et financière de la DSAÉ, en septembre 2017.

POUR EN REVENIR À VOTRE POSTE ACTUEL, QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

Ma mission principale c'est d'aider à interpréter et à faire évoluer les textes constitutifs de la DSAÉ qui datent de 2013 et changent régulièrement, nous suivons également les changements de la réglementation civile aéronautique pour garantir un bon niveau d'interopérabilité entre aéronefs civils et militaires et connaître les bonnes pratiques du monde civil pour nous en inspirer.

Je réponds également à des saisines relatives au droit aérien, posées soit en interne DSAÉ, soit par les services extérieurs au sein

du MINARM et hors MINARM. Nous entretenons des interactions avec la DAJ (Direction des Affaires Juridiques) ainsi qu'avec les bureaux juridiques des trois états-majors d'armée.

Nous rencontrons beaucoup d'acteurs très différents : des mécaniciens, des pilotes, des contrôleurs aériens. Souvent ils ne sont pas juristes, c'est à nous de faire l'effort de comprendre ce qu'ils veulent. Cela suppose de faire du droit concret, d'apporter des solutions et d'être prêt à l'échange en permanence. C'est ce que j'aime dans mon métier : ça bouge et on échange avec un grand nombre de personnes venues de différents horizons du milieu aéronautique.



POUVEZ-VOUS PARLER D'UN DES DOSSIERS QUE VOUS TRAITEZ ?

Il y a par exemple le cas des drones qui occupe 70% de mon temps de travail. Que ce soit au sein du MINARM ou dans un cadre interministériel, ce sujet invite à réfléchir sur les concepts juridiques qu'ils soient présents ou futurs. Je traite des problématiques concernant l'évolution de la réglementation relative aux drones, l'encadrement de leur activité et leur navigabilité. C'est très intéressant car les drones civils et militaires sont différents, mais doivent partager le même ciel : nous devons donc être attentifs à la protection de nos spécificités tout en ayant en permanence l'idée du partage d'un ciel unique.

POURQUOI À LA DSAÉ ?

C'est un service interministériel, qui permet donc d'avoir des échanges assez réguliers avec des acteurs civils comme la DGAC (aviation civile) et d'autres régaliens comme les douanes, le ministère de l'Intérieur, la sécurité civile et avec l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA).

Qui dit différents acteurs dit différentes problématiques et donc réglementations. Le profil «aviateur» (poste d'ancrage air) permet de s'imprégner de ce qui fait la spécificité d'un pilote, d'un mécanicien, d'un contrôleur aérien et de trouver une traduction et des solutions juridiques souvent très attendues par ceux qui nous saisissent.

La place du commissaire est particulière. On ressent une forte considération pour la fonction et son expertise que l'on soit saisi par des aviateurs, des terriens ou des marins. Je pense aussi que la spécialité du domaine et le fait d'être peu nombreux nous positionnent, aux yeux de nos interlocuteurs, comme des spécialistes.

AVEZ-VOUS UNE JOURNÉE TYPE ?

J'ai effectivement une journée type, chaque jour j'alterne des sujets de court terme et de long terme. Le court terme est centré sur des questions d'interprétation de textes, des échanges et saisines avec les états-majors. Le long terme va plutôt concerner la participation à la rédaction de textes infra réglementaires et des accords intergouvernementaux. Donc en permanence, j'alterne entre des questions ayant un enjeu technique, la rédaction de textes réglementaires et un peu de droit international et européen.

QUE DIRIEZ-VOUS À DES COMMISSAIRES SOUHAITANT EXERCER DANS LE DOMAINE DU DROIT AÉRIEN ?

Que nous avons besoin d'eux ! Il ne faut pas être impressionné par les dimensions techniques du poste mais il convient d'avoir tout de même un goût pour le milieu aéronautique. Pas besoin d'être un spécialiste du droit aérien car ici nous apprenons tous les jours et nous sommes bien entourés. Il faut aimer le changement, l'innovation et l'aéronautique et vouloir s'ouvrir à toutes les branches du droit.

DSAÉ DIRECTION DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT



Service à compétence nationale placé auprès de la ministre des Armées.

La cellule juridique intervient en appui dans trois domaines d'expertise :

- La circulation aérienne militaire
- La navigabilité étatique (pour schématiser, c'est l'ensemble des règles qui font qu'un appareil est en bon état de marche)
- La formation des personnels navigants et l'exploitation des aéronefs

Tout ceci contribuant à la sécurité aérienne en général.



ARRÊT SUR IMAGE

Une cargaison de matériel est transférée sur le porte-avions Charles de Gaulle par le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) Marne, le 6 février 2019, durant l'exercice FANAL 19.

Les opérations de ravitaillement à la mer (RAM) ont un caractère hautement opérationnel. Les denrées sont acheminées sur zone par un pétrolier ravitailleur et transbordées par un câble tendu entre les bâtiments. Cette opération s'ancre dans une démarche de maîtrise des soutiens opérationnels, les divisions « Vivres » des GS portuaires, devant être garantes de l'ensemble des **approvisionnements au profit des forces maritimes**. Ces démarches constituant les éléments de la « Food défense », doivent garantir la sécurité et la sûreté alimentaires des denrées, de l'approvisionnement jusqu'à la préparation des commandes.

Entraînement interalliés de grande ampleur, l'exercice FANAL 19 a pour objectif d'atteindre un haut niveau de préparation opérationnelle et d'interopérabilité au sein d'une force navale alliée.



MILITAIRE & FILS

Tout le monde
compte sur vous
Vous pouvez
compter sur nous

SANTÉ • PRÉVOYANCE • PRÉVENTION
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ¹

Une protection unique
Un choix incomparable
Un prix juste

MILITAIRE & MÈRE

La **différence** Unéo

Remboursements adaptés

à votre vie professionnelle
et personnelle

Protection renforcée

pour répondre aux besoins de
chaque membre de votre famille

Prévoyance incluse

en cas d'invalidité lourde
ou de décès

Garanties internationales

pour être bien protégé
partout dans le monde

MILITAIRE & SŒUR

MILITAIRE & PÈRE

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des
FORCES ARMÉES

REFFÉRENCES MINISTÈRE DES ARMÉES

TERRE - MER - AIR - GÉOARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



Votre force mutuelle

Découvrez la différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000²

Document publicitaire. Unéo est membre de l'Union des Mutuelles de France (UMF) et de la Fédération Française des Mutuelles (FFM). Unéo est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Prévoyance (FFMP). Unéo est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Santé (FFMS). Unéo est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Prévoyance et de Santé (FFMPS). Unéo est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Santé et de Prévoyance (FFMSP). Unéo est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Santé, de Prévoyance et de Santé (FFMSPS). Unéo est membre de la Fédération Française des Mutuelles de Santé, de Prévoyance et de Santé (FFMSPS).